

MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE

NOTE D'INFORMATION SUR L'OUVRAGE

RELOCALISATION DE L'AMP AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU BATIMENT MATERNITE - CHU D'ANGERS

1 - MISSIONS

Les missions retenues dans le cadre de ce chantier dans les conditions de l'article L125-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) et du Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés publics de Contrôle Technique (CCTG -CT) sont :

- **MISSIONS DE BASE :**
 - **MISSION « L »** relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables.
 - **MISSION « SEI »** relative à la sécurité des personnes dans les constructions applicables aux E.R.P. et I.G.H.
- **MISSIONS COMPLEMENTAIRES :**
 - **MISSION « PS »** relative à la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme.
 - **MISSION « P1 »** relative à la solidité des éléments d'équipement non indissociablement liés.
 - **MISSION « Pha »** relative à l'isolation acoustique pour les bâtiments autres qu'à usage d'habitation.
 - **MISSION « Th »** relative à l'isolation thermique et économie d'énergie.
 - **MISSION « LE »** relative à la solidité des existants.
 - **MISSION « HAND »** relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées.
 - **MISSION « Brd »** relative au transport des brancards dans les constructions.
 - **MISSION « AV »** relative à la stabilité des avoisinants.
 - **MISSION « EL-VC/IN »** relative à la conformité initiale des installations électriques.
 - **MISSION** relative à la fourniture de l'attestation « Thermique » en fin de phase travaux.
 - **MISSION** relative à la fourniture de l'attestation «Handicapés» en fin de phase travaux.
 - **MISSION** de vérification initiale des installations électriques avant mise en service.
 - **MISSION** relative à la fourniture de l'attestation parasismique

Les éléments d'information nécessaires pour le contrôleur technique sont établis par le Maître d'Ouvrage selon le cadre fixé au point 2 ci-après, pour un ouvrage de bâtiment. Ce cadre remplace les cadres fixés par l'annexe B - normative - de la norme NFP 03-100.

2 - LISTE DES INTERVENANTS

MAITRE DE L'OUVRAGE	Centre Hospitalier Universitaire d'Angers 4, rue LARREY 49933 ANGERS CEDEX 09
CONDUCTEUR D'OPERATION	Centre Hospitalier Universitaire d'Angers Direction de la Gestion du Patrimoine
PROGRAMMISTE / ASSISTANT DU MAITRE DE L'OUVRAGE	A2MO 58 rue Rabelais - 37500 CHINON
CONCEPTEUR - CONSTRUCTEUR	<i>En cours de désignation</i>

3 - DESCRIPTION DE L'OPERATION

Désignation :

Relocalisation du service AMP au rez-de-chaussée
du bâtiment MATERNITE - Agrandissement et
réhabilitation

Nombre de bâtiments :

1

Nombres d'ascenseurs :

SO

Nombre de logements :

SO

Nombre d'étages sur rez-de-chaussée :

2

Nombre de niveaux des sous-sols :

SO

Nombre de niveaux de parkings aériens :

SO

SHON réhabilitation (au sens art. R112-2 du
Code de l'urbanisme) :

910m²

SDO extension (au sens art. R112-2 du Code
de l'urbanisme) :

430m²

Nombre de niveaux de parkings souterrains :

SO

4 - DESIGNATION DES OUVRAGES

Accession à la propriété

Usage locatif

☐

Usage propre

☒

5 - USAGE

Habitation

☐

Arrêté du 17 mars 1997

Bureaux

☐

Immeuble de Grande Hauteur

☐

Commerce

☐

Industrie

☐

Etablissement recevant des travailleurs

☐

Etablissement recevant du public

☒

Préciser :..... Type :

U

Catégorie :

1^{ère} catégorie

Effectif :

6 - NATURE DES TRAVAUX

Travaux neufs

☒

Travaux sur existants

☒

Etudes de diagnostic

☐

OUI

☐ NON

Etudes géotechniques

☐

OUI

☐ NON

Techniques innovantes

☐

OUI

☐ NON

Ouvrages de caractère exceptionnel

☐

OUI

☐ NON

Travaux de VRD

☒

OUI

☐ NON

7 - DATES PREVISIONNELLES

Remise de L'offre N°1 :
Remise de l'offre finale :
Remise du Projet - PRO :
Début des travaux :
Délai d'exécution des travaux :
Fin des travaux :

Mai 2026
Septembre 2026
Janvier 2027
Juin 2027
20 mois y compris phase de préparation
Novembre 2028

8 - COUT PREVISIONNEL TTC

Travaux y compris VRD TTC :
Travaux hors VRD TTC :

3 600 000 € TTC